

«Tel  
quel»

## Soutien au cinéma coréen

Le Festival de Cannes a réagi aux menaces qui pèsent sur le cinéma de Corée du Sud (voir *l'Humanité* du 22 mai) en adoptant

à l'unanimité la résolution suivante:

« Attaché au respect de la diversité culturelle, le conseil d'administration du Festival de Cannes, réuni le dimanche 21 mai 2006, exprime son soutien à la coalition coréenne pour la diversité culturelle dans son combat pour empêcher le démantèlement des "quotas écrans".

La mise en place des quotas de films coréens dès 1993 a permis le développement d'une cinématographie plurielle, reconnue et honorée par le Festival de Cannes. La diminution des quotas constituerait une remise en cause d'une politique publique du cinéma exemplaire de "l'exception culturelle" par son efficacité. Le monde a besoin d'une réelle diversité culturelle qui permet l'éclosion de toutes les cinématographies face au risque d'uniformisation. »